

Le salarié du Lot

Actualité revendicative 2

Le 6 février, une étape dans la construction du rapport de force !

Lutte agents erdf

La justice finit par l'emporter chez ratier figeac

Rassemblement soutien Eric Beteille à Figeac

Rassemblement des agents des finances

Droits libertés et actions juridiques

action revendicative ehpad

« Quel accès aux soins pour les Lotois ? »

Vie syndicale 6

Le congrès de l'union départementale du lot c'est parti !

Info trésoriers et responsables de syndicat

Permanences syndicales 6

Accueil syndical/unions locales

Le coin des retraités 7

Le syndicalisme retraité à l'offensive.

Edito.



Décidemment, que ce soit la représentation du capital ou les forces les plus réactionnaires (elles se confondent d'ailleurs), les deux ont les faveurs de ce Gouvernement. Elles engendrent résultat sur résultat.

Dernière capitulation en date, la loi sur la famille avec entre autres la GPA et la PMA, reportée aux calendres grecques.

Tout sur le pacte de responsabilité dit-on depuis l'Elysée et répètent en godillots ceux chargés de faire suivre la communication.

Sauf qu'au total, la société, l'économie, l'emploi, le social, les droits démocratiques reculent à grands pas.

La CGT n'entend en rien céder, ni aux forces de régression, ni à ceux qui avaient pris l'engagement du changement et aujourd'hui tournent le dos à leurs électeurs. Elle appelle à un sursaut du syndicalisme pour répondre à l'extrême droite, au sabotage social etc...

Le 6 février, avec ses 150 rassemblements et manifestations dont 3 dans le Lot, fait partie de ces étapes de luttes que nous voulons construire avec l'ensemble des salariés et retraités.

Le 18 mars, l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires est l'occasion de se faire entendre à la veille des élections municipales pour imposer nos revendications et apporter d'autres alternatives que la soumission au capital. L'heure n'est pas seulement à grogner, mais à se mobiliser. Il faut parler plus fort que le patronat, descendre dans la rue. C'est la seule solution pour obtenir gain de cause.

Jean Claude Sauvier

Le 6 février, une étape dans la construction du rapport de force !

Le 6 février, au seul appel de la CGT, ce sont plus de 150 manifestations qui ont eu lieu en France, dont 3 dans notre département. Cette journée a permis d'ouvrir des perspectives de mobilisations communes, notamment la journée du 18 mars prochain.

Le pacte de responsabilité du gouvernement Hollande, c'est 50 milliards de cadeaux au patronat qui s'ajoute aux 172 milliards d'exonération de cotisations sociales existantes.

Et encore une fois sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements, et sans contrôle.

C'est autant d'économie faite sur le dos des salariés et retraités qui vont alimenter les profits des entreprises.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires considère que les annonces liées au "Pacte de

responsabilité", répondent à une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement

des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux explosent.

Pour gagner, construisons ensemble un rapport de force pour l'emploi et le pouvoir d'achat, contre la politique d'austérité du gouvernement, mobilisons nous !



*Le SG
Matence Patrice*

Lutte agents erdf

Du 3 décembre 2013 au 8 janvier 2014, les agents ERDF de Lacapelle-Marival étaient en grève afin d'obtenir le maintien d'un poste de monteur avec astreinte.

Malgré de nombreuses réunions de service et réclamations portées par le Syndicat CGT Energie 46, la direction a fait la sourde oreille, et a créé les conditions d'un pourrissement de l'action engagée par les personnels.

Au lieu de répondre aux revendications, la direction a pris deux agents en otage et a voulu les traduire devant le Conseil de Discipline.

Dans ce contexte de conflit, le Comité d'Établissement prévu le 5 février à Albi, ne s'est pas tenu. Le délégué régional CGT a accompagné les deux agents à un entretien préalable à TOULOUSE. Lors de cet entretien, la direction a proposé le retrait des sanctions à condition de l'arrêt du mouvement.

Après décision de la suspension du conflit par les agents, la direction a répondu aux revendications par la publication d'un poste de

monteur retraitable sous peu et l'intégration d'un apprenti à l'équipe.

Pour autant, les monteurs de Lacapelle-Marival maintiennent leurs revendications et

continueront à les exiger lors de la future réorganisation des astreintes en exploitation.

Renouvellement des postes

Des équipes d'ERDF qui soient efficaces.

La continuité de vrais services publics.

La préservation des emplois en milieu rural.

Dans cette action, le Syndicat CGT Energie 46 et sa section syndicale des inactifs ont soutenu financièrement les agents actifs, en grève durant un mois et demi.



*Le SG du Syndicat Energie 46
Daniel Grand*

La justice finit par l'emporter chez ratier figeac

Après un parcours judiciaire à rebondissements où la Chambre criminelle de la Cour de cassation s'est prononcée à trois reprises en faveur des syndicalistes.

Après qu'un responsable de l'entreprise ait été condamné en correctionnelle pour discrimination syndicale.

La Cour d'appel d'Agen vient de prononcer un arrêt qui indemnise les militants de la CGT, cet arrêt compliquera un éventuel recours judiciaire de l'employeur.

Réparation intégrale des préjudices financiers subis par les syndicalistes victimes de répression. Reclassement professionnel, dommages et

intérêts considérables à la charge du constructeur aéronautique, dont Daniel Dewavrin, ancien président de l'UIMM, est administrateur.

Pour évoquer ce brillant succès, son histoire et ses suites...

Une conférence de presse s'est tenue le 3 mars 2014 à la salle Roger LAVAL, Bourse du travail de Figeac à 10h30

Jérôme Delmas
CGT Ratier

Rassemblement soutien Eric Beteille à Figeac

« J'ai participé à de nombreux rassemblements. Souvent je me suis interrogé sur leur portée. Là, ce rassemblement de parents, d'ami(e)s et de camarades m'était destiné. C'est déstabilisant. La solidarité est là, percutante. Un coup de chaud impressionnant ».

Abasourdi, l'émotion dans la voix, Eric BETEILLE remercie la forte centaine de présents ce 12 décembre 2013 sur le parvis de la sous-préfecture de Figeac.

Cette mobilisation répondait à l'appel du syndicat départemental de la CGT Educ'action bien relayé par l'UL CGT de Figeac. Eric a 50 ans. Eric est reconnu travailleur handicapé. Eric cumule plus de 50 contrats à durée déterminée dans l'éducation nationale... plus de onze années de travail en équivalent temps plein.



Cependant, à ce jour, Eric est sans emploi.

Dans sa prise de paroles, Jean Marc Valéry, SD CGT Educ'action 46 rappelle le recours à l'emploi précarisé de « l'état employeur ». L'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique semble bien être le dernier des soucis de l'éducation nationale, alors qu'elle exige 6 % dans tous les secteurs, public ou privé, elle atteint péniblement les 2,16 % ! Faites ce que je dis, ne dites pas ce que je fais!!!

« Le Rectorat de Toulouse se montre incapable de tendre la main... cette injustice là, nous ne pouvons plus la laisser passer » conclue Jean-Marc. Ce même rectorat, dans ses retranchements, acculé par la pression des luttes, sort du chapeau une modification de condition de diplômes pour l'accès au professorat. Enoncé bien hypocrite quand les derniers CDD d'Eric ont été signés après la mise en application de cette loi. Deux poids, deux mesures. Emploi en CDD : oui, intégration : non.

Seule la lutte amplifiée et déplacée au niveau des ministères évitera le naufrage de notre « Radeau de la Méduse ». Les copains, ne lâchons rien!

JL. COUDERC

Rassemblement des agents des finances

Sept suppressions d'emplois sont annoncées dans les services des finances publiques du Lot (impôts et Trésor public) ce sont 98 suppressions d'emplois depuis l'année 2000 dans le département. C'est tout simplement un plan social qui ne dit pas son nom, lance Fabrice Bourgeois, secrétaire départemental de la CGT finances publiques. Ce sont plus de 70 agents des finances qui ont débrayés et étaient présents à Cahors, rue Wilson, devant les locaux où devait se tenir le comité technique devant entériner les suppressions de postes. Comité qui n'a pas eu lieu. Les syndicats CGT, FO, CFTD et Solidaires ne comprennent pas qu'à l'heure où la

lutte contre la fraude fiscale doit s'amplifier, on supprime les postes du personnel censé traquer les fraudeurs. Tous ont partagé la galette des rois offerte par l'intersyndicale, puis ont envahi la salle des commissions pour assister aux déclarations des syndicats.

Une action nationale intersyndicale aura lieu au mois de mars.



Fabrice Bourgeois
SG du syndicat CGT Finance46

Droits Libertés et actions juridiques

maec/groupe cahors

Le patron de la Maec/groupe Cahors a été débouté concernant l'affaire sur la désignation du coordinateur syndical CGT au comité de groupe, le tribunal confirme la désignation de Sébastien Renault par la Fédération CGT de la métallurgie.

Rappelons que nous avons déjà obtenu gain de cause devant le tribunal concernant son mandatement par l'UD comme délégué syndical au sein de l'entreprise CRDE, filiale du groupe Cahors.

La représentativité issue de la loi de 2008 implique 8 critères, les patrons n'hésitent pas à saisir le tribunal pour les contester, d'où la nécessité d'avoir ses statuts à jour et d'être irréprochable tant sur la trésorerie que sur l'ensemble de ces critères.

conseillers du salarié

La liste des conseillers du salarié a été actualisée et modifiée, cette possibilité nous a été donnée à mi mandat, trois nouveaux font partie de la nouvelle équipe CGT : Sébastien Renault/secteur Cahors

Didier Tuloup/secteur Puy l'Evêque

Marie Laure Pantera/secteur Lalbenque/Cahors

accueil syndical

Le bon fonctionnement de l'accueil syndical sur nos trois Unions Locales, Cahors, Figeac et Biars nécessite l'implication de l'ensemble de nos syndicats et syndiqués.

Un appel à volontariat est lancé par les Camarades des trois secteurs pour aider à renforcer cet accueil afin d'accompagner au mieux les salariés de l'interprofessionnel.

Vous avez du temps syndical que vous n'utilisez pas, vous souhaitez donner une journée, quelques heures pour aider l'organisation, contacter l'UD au 0565350856.

Action revendicative ehpad



Le 18 février, plus de 30 personnels issus des établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes se sont réunies à Cahors.

Cette rencontre à l'initiative de l'UD, de l'USD Santé et action Sociale et de la CSD services publics a été animée par Yannick Lequentrec.

But de la rencontre: mettre sur pied un plan d'actions pour alerter la population et les financeurs, Conseil Général et Agence Régional de Santé sur les difficultés auxquelles sont confrontées ces établissements et les conséquences pour les Résidents et les personnels.

Après avoir fait un état des lieux du secteur et identifié les problématiques de chacun, un tract a été élaboré à partir des besoins et revendications communes, il sera distribué dans tous les établissements et vers la population.

Une conférence de presse est prévue le 11 mars, une nouvelle rencontre est d'ores et déjà programmée, objectifs: une mobilisation départementale des salariés (es) devant les financeurs avec l'appui des familles de résidents.

Pour la CSD
Martine Lamouroux

« Quel accès aux soins pour les Lotois ? »

Cette question était au cœur de la réunion publique, organisée le 9 janvier, à Cahors, par l'Agence Régionale de Santé (ARS). En lien avec les huit conférences de territoire, des débats publics se sont déroulés dans chaque département.

Chantal Dellac est intervenue pour dénoncer les politiques de santé actuelles.

Notamment la mise en place des 3 communautés hospitalières dans le Lot où les contraintes financières font loi en matière d'offre de soins avec une mutualisation de moyens qui augmente les coûts des transports inexorablement. « Nous sommes loin des besoins de la population ». C'était l'occasion pour la CGT de réaffirmer le rôle central de l'hôpital public, qui doit rester le pivot du système de soins et de sa dynamique.

Autres passages de l'intervention:

« Le secteur de l'hospitalisation privée ne doit bénéficier d'un financement que dans le cadre

d'un statut non lucratif. »

« Le service de santé ne doit pas se centrer uniquement sur le curatif: la prévention, l'éducation et l'information doivent être renforcés; les acteurs tels que la Protection Médicale Infantile, la médecine scolaire, les centres de vaccination, de santé au travail et de psychiatrie de secteur doivent être renforcés ».

« Le travail est un déterminant de la santé et la prévention de la santé au travail est déterminante pour l'efficacité d'une politique de santé publique. Or nous sommes témoins, tous, de l'anéantissement de la médecine du travail et de sa dévalorisation au sein des entreprises ».

« Le CHSCT dont l'action est majeure en matière de santé et de sécurité au travail doit voir sa légitimité renforcée en lien avec les autres Instances Représentatives du Personnel ».

Chantal Dellac
USD Santé Action Sociale du Lot

Le congrès de l'union départementale du Lot, c'est parti !

Le congrès aura lieu le 27 et 28 novembre 2014 au Foyer Valentré à Cahors, la date a été arrêtée lors de la commission exécutive du 20 février.

Un groupe de travail va se mettre en place afin d'élaborer le document d'orientation qui sera remis à chaque syndiqué au mois de septembre, les différentes commissions afférentes au congrès sont mises en place ; Pour la prise en compte des mandats à la participation des syndicats au congrès, ce sont les cotisations arrêtées au 1er mai 2014 qui serviront de référence.

Pour participer aux congrès et votes dans la CGT, il faut être à jour de ses cotisations, avis aux retardataires !

La commission exécutive lance un appel d'ores et déjà aux syndicats pour la recherche de candidats(es) à la prochaine direction départementale.

*Le SG
Matence Patrice*

Info trésoriers et responsables de syndicat

La loi du 20 août 2008 insère dans le Code du Travail de nouvelles règles de représentativité. Une organisation syndicale doit satisfaire à sept critères pour être considérée comme représentative, parmi lesquels celui de « la transparence financière », définie par de nouvelles obligations comptables. Pour respecter ce critère de représentativité il s'agit désormais de procéder dans nos syndicats à :

- l'établissement des comptes annuels (Pour les syndicats, c'est depuis le 1er janvier 2012).
- L'arrêté des comptes et l'approbation des comptes
- la publicité des comptes à la DIRECCTE ou sur le site de l'UD CGT46.

Ainsi, quelle que soit leur taille, toutes les organisations syndicales doivent tenir une comptabilité. A défaut, elles pourraient se voir contester leur représentativité. C'est important en période d'élections professionnelles. Autre point important : les statuts du syndicat doivent être à jour.

Le financement de la CGT est assuré par les cotisations syndicales. C'est la première ressource de l'organisation, et celle qui assure son indépendance financière ainsi que celle des autres structures, par le respect des versements réguliers et complets à COGETISE par les syndicats. C'est un acte majeur de la qualité de la vie syndicale et de la vie démocratique de l'organisation.

Au 5 février 2014, 350 FNI 2013 n'ont pas encore été remontés à Cogetise : plus d'un an de retard ! Nous demandons à tous les syndicats de s'engager à reverser les cotisations de l'année en cours, avec a minima : un premier versement (FNI) au cours du premier trimestre, un versement en juin et le solde en décembre.

*Le secrétaire à la politique financière de l'UD CGT 46
Fabrice NOLLET*

permanences syndicales

Accueil syndical unions locales

Union Locale de Biars sur Cère

Tel : 0565109312 • Mail : ulcgt46@orange.fr

Union Locale de Figeac

Tel : 0565347600 • Mail : ulcgtfigeac@wanadoo.fr

Union Local de Cahors

L'accueil syndical, Rue Foch de Cahors ne sera plus opérationnel à partir du 15 mars 2014, la Commission Exécutive de l'UD à décider de ne pas renouveler le bail de ces locaux par mesure d'économie, l'accueil syndical sur le bassin de Cahors se fera dans les locaux de la bourse du travail.

Tout contact se fera dorénavant au 0565350856

Le syndicalisme retraité à l'offensive.

Le pouvoir d'achat des retraités suit le chemin de l'austérité imposée par le gouvernement. Le report de revalorisation des pensions au 1er octobre 2014 représente, pour une pension moyenne, la perte d'environ 250 €. La suppression de la demi-part pour trois enfants et plus a une lourde conséquence sur la fiscalisation. L'augmentation de la TVA reste un impôt injuste et non équitable, etc. A l'initiative de l'Union Confédérale des Retraités CGT, des cartes pétition à signer et destinées au Président de la République ont été adressées aux Union Syndicales des Retraités de tous les départements. Dans le Lot, ce sont plus de 400 cartes qui ont été remises au Préfet du Lot par une délégation composée de Michèle Munté, Guy Lavergne et JL. Couderc.

Les retraités d'aujourd'hui comme d'hier ont des revendications communes et identiques à celles des salariés de l'interprofessionnel: revalorisation des pensions, protection sociale et défense de la sécurité sociale, perte d'autonomie, place des retraités dans la cité, etc. Non, ils ne sont pas des nantis ou des privilégiés:

- Aujourd'hui, 53 % d'entre eux, en France, vivent avec moins de 1 300 € par mois pour les hommes et 990 € pour les femmes.
- 12 % de retraité(e)s ont recours à l'aide alimentaire.

Les plans d'austérité dans de nombreux pays européens ont conduit des millions de retraités dans la pauvreté. Comment vivre dignement quand on vous ampute le tiers de votre pension, sachant que celle-ci, parfois, n'atteint même pas les 1 000 €!

Le syndicalisme retraité a toute sa justification en lien avec celui des actifs.

La continuité syndicale est un moyen de développer ce syndicalisme retraité; pour autant, il serait maladroit de ramener cette

continuité syndicale à un simple problème de connaissance de date de départ des syndiqués futurs retraités. Nous devons repenser notre approche du monde des retraités, de leur situation et de leurs aspirations.

Si, il y a un demi-siècle, les retraités représentaient une composante marginale de notre société (la retraite était synonyme de fin de vie), aujourd'hui, les plus de 60 ans représentent 20 % de la population. Dans la prochaine décennie, les retraités constitueront 1/3 de la population amenés à vivre une nouvelle tranche de vie, jusqu'au... 4e âge.

Cette évolution démographique amène obligatoirement la nécessité de redéfinir le rôle et la place des retraités dans notre société.

Cette situation se heurte au contexte récurrent de la recherche du profit où seul l'âge mûr (30 - 50 ans) forge le vecteur « produire » et son corollaire, le vecteur « rentable ».

Rentabilité et performance sont érigées en modèle pour distinguer et mieux diviser « les utiles et les autres ».

Le déferlement médiatique quotidien brouille toutes les pistes. En quelques années, malgré les plus de 220 milliards d'euros qu'ils représentent au PIB, les retraités sont passés du statut de privilégiés à celui de profiteurs, de ceux qui vivent bien à ceux qui vivent mieux que les jeunes.

Le syndicalisme ne s'arrête pas une fois l'entreprise quittée. Le lien « corporatif » entre actifs et retraités d'une même entreprise demeure certes nécessaire mais n'est pas suffisant. Les revendications propres aux retraités ne sont ni catégorielles, ni corporatistes. Elles s'inscrivent, sans distinguer, dans les grandes questions sociétales du moment. Le syndicalisme retraité regarde l'avenir!

JL. Couderc,
SD USR CGT 46.



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**



Editeur : Union Départementale CGT du Lot - 34, place Rousseau - 46004 CAHORS Cedex
Tél. 05 65 35 08 56 - e-mail : salarie-cgt-lot@wanadoo.fr - site : www.cgt46.fr
Directeur de la publication : MATENCE Patrice
Conception/Réalisation : Sandrine BELLIN - Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Impression : DUO GRAPHIC IMPRIMERIE - 38 Boulevard Gambetta - 46000 CAHORS
Commission paritaire : 1017S06211 - ISSN 07 68 - 8423 - Prix : 1€